Index d'égalité salariale Femmes-Hommes

Présentation - Janvier 2021

CONTEXTE

Grande cause nationale du quinquennat présidentiel, améliorer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est désormais une priorité pour toutes les entreprises françaises.

Il demeure en France :
> un écart de salaire injustifié de **9%** entre les femmes et les hommes,
> les femmes sont toujours sous représentées dans les fonctions à responsabilités.

La Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel soumet les entreprises à une obligation de résultat. Elle a créé l'Index d'égalité salariale Femmes-Hommes.

Il est calculé à partir de plusieurs indicateurs :
- la rémunération (40 pts),
- les augmentations (20 pts),
- les promotions (15 pts),
- les augmentations au retour de congés maternité (15 pts),
- et la parité au sein du top management (10 pts).

Le score obtenu doit être rendu public chaque année et transmis à l'inspection du travail. Si le résultat est inférieur à 75 points, l'entreprise s'engage à mettre en place des mesures correctives dans un délai de trois ans sous peine de pénalités financières pouvant représenter jusqu'à 1% de sa masse salariale.

Pour LVL Médical

Investies dans la démarche d'égalité salariale depuis plusieurs années, la plupart des filiales LVL Médical obtiennent des scores supérieurs à 75 points pour l'année 2020.

FILIALES	SCORE TOTAL SUR 100
LVL Médical Groupe	Non calculable*
LVL Médical Paris et Nord	98
LVL Médical Est	99
LVL Médical Ouest	89
LVL Médical Centre-Est	99
LVL Médical Sud-Ouest	63
LVL Médical Sud	Non calculable*

* Effectif trop faible pour au moins un des indicateurs étudiés.